

PLESCOP MAG'

N°3 . AUTOMNE 2021 - ISKAR-AMZER 2021



Grand angle

La police municipale,
un service de proximité

Retour sur les
animations
de l'été

Rencontre
avec les frères
Le Mouellic

PLE COP
PLE KOB

Edito



Chers Plescopaises, chers Plescopais.

Plescop est une commune où il fait bon vivre, le ressenti des nouveaux arrivants en témoigne. Ils apprécient l'accueil, les services, l'animation, les équipements et d'une façon générale la quiétude ambiante. Ce sentiment est objectivé par des indicateurs externes de référence. Un article paru dans la Gazette du Centre Morbihan le 27 mai dernier précisait que Plescop est la mieux placée parmi les 35 communes couvertes par cet hebdomadaire. Le journaliste faisait référence à la seconde édition du palmarès national des villes et villages où il fait bon vivre, publiée par l'association qui porte le même nom. Dans ce classement, notre commune est située au 26ème rang sur 250 au plan départemental et au 1 819ème rang sur 34 837 au niveau national.

Ce palmarès est établi sur 183 critères issus de l'INSEE et d'organismes publics officiels eux-mêmes rassemblés autour de 8 catégories de critères qui déterminent les caractéristiques d'une ville où « il fait bon vivre ». Ils sont très transversaux et concernent la qualité de vie, la sécurité, les transports, les commerces et services, la santé, l'éducation, les sports et loisirs, la solidarité. Ces résultats résultent aussi de la volonté de l'équipe municipale de mettre en œuvre toutes les synergies qui conduisent au « bien vivre ensemble ».

Pour autant, je ne saurais occulter les incivilités commises par une minorité de concitoyens. Chaque semaine le policier municipal constate des dépôts sauvages, le non-respect du code de la route, plus rarement des dégradations du domaine public. Ces comportements sont préjudiciables au plus grand nombre et génèrent des coûts importants pour la collectivité.

Ce nouveau numéro du « Plescop Mag » vous présente le rôle du policier municipal. Il mène des actions irremplaçables pour maintenir et améliorer la qualité de vie des Plescopais. Comme vous pourrez le constater, la plupart de ses missions sont d'ordre préventives dans de nombreux domaines du quotidien et en faveur de toutes les classes d'âge de la population.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Pleskob zo ur gumun bourrus beviñ enni, evel ma kav d'an annezidi arruet a-nevez zo. Priziet e vez gete an degemer, ar servijoù, ar vuhezegezh, an aveadurioù ha, dre vras, ar peoù'h tro-ha-tro. Get merkeriù diavaez ag ar choaz eo lakaet ar santimant-se àr-wel. Pleskob e oa ar gér renket an uheldañ, en ur pennad get Kaze-tenn Kreiz ar Morbihan d'ar 27 a viz Mae, e-mesk ar 35 kumun a ra ar gelaouenn sizhuniek-se àr o zro. Anv a rae ar c'hazetenner ag eil loreddeg vroadel ar c'hériou bras ha bihan lec'h ma vez bourrus beviñ, embannet get ur gevredigezh hañval he anv. Er 26vet renk emañ Pleskob en departamant, diàr 250 kumun, hag en 1 819vet renk e Bro-C'hall, diàr 34 837.

Ar loreddeg-se zo diazezet àr 183 dezverk, diàr titouroù dastumet get an EBSSA hag ensavadurioù publik ofisiel. Dezverkouù a bep sort anezhe, a c'heller termeniñ doc'hte petra eo ar c'hériouù « bourrus beviñ enne ». En 8 rummad emañ lodennet razh ar dezverkoù-se : kalite beviñ, surentez, treuzdougen, kenwerzhioù ha servijoù, yec'hed, deskadurezh, sportoù ha audioù, kengred. Ker pouezus arall eo youl skipailh an ti-kér da lakaat àr-sav razh ar sinergiezhioù evit ma vo ag ar « beviñ mat asambl ».

N'hellan ket, neoazh, tevel àr an disevenderioù graet get ur bihanniver a geodourion. Bep sizhun ec'h eus gwelet reoù get ar poliser-kér : lastez diskarget hep aotre, bleinierion ha ne zoujont ket da god an hentoù ha, dibaotoc'h a wezh, disleberet an damani foran. Fesonioù ar sort a ra gaou d'ar muiñ ag an dud ha kousuts-mat e vezont d'ar strollegezh.

Kefridioù ar poliser-kér zo kinniget deoc'h en niverenn nevez-mañ a « Pleskob Mag ». Hep an den-se n'hellhed ket delc'her ha gwellaat kalite beviñ tud Pleskob. Goberrouù dizarbenn eo ar braz ag e labour, evel ma lennoc'h, àr tachennoù a bep sort ag ar vuhez pemdeziek, hag evit an holl, ne vern pe oad e vehent.

Pechañs ho po plijadur doc'h he lenn.

**Le Maire, Ar Maer,
Loïc LE TRIONNAIRE**

Crédits Directeur de publication : Loïc Le Trionnaire . Rédaction : Service communication et les élus . Photos : service communication. Traduction bretonne : Office public de la langue bretonne. Conception : Oz'Idéa. Impression : Imprigraph. Papier 100% recyclé fabriqué en France, labellisé Imprim'Vért. Dépôt légal : à parution

Correspondants presse Ouest-France : Marie-Laure Coho Douet - 06 28 58 76 79 . Le Télégramme : Isabelle Duglue - 06 50 86 27 43 . La Gazette du Centre Morbihan : Marie-Laure Coho Douet - 06 28 58 76 79 . Sport : Oumar Bah - 02 97 60 63 16 / 06 07 80 70 96



UNE COMMUNE

GOLFE DU
MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

GAGNER ENSEMBLE !

Loïc Le Trionnaire
maire de Plescop

**JE SUIS VACCINÉ
ET VOUS ?**

**JE ME PROTÈGE,
JE PROTÈGE LES AUTRES !
TOUS VACCINÉS !**

#lesMairesPourLaVaccination

Centre de vaccination
Vannes Kercado
Rendez-vous sur :
02 97 01 99 56
www.doctolib.fr

PLESCOP
PLESKOB

COVID-19 : se vacciner, se protéger

Pour arrêter la pandémie et retrouver une vie normale, les chercheurs et laboratoires du monde entier se mobilisent pour développer des vaccins efficaces contre la Covid-19. En plus des mesures barrières, la vaccination permettra de **maintenir l'impact de l'épidémie et de réduire la mortalité et la morbidité** liées à l'infection virale.

À ce jour, **quatre vaccins sont autorisés en France** :

Pfizer/BioNTech, Moderna, AstraZeneca/Vaxzevria/Covishield et Johnson & Johnson.

La vaccination s'effectue sur rendez-vous uniquement. Prenez rendez-vous :

- sur sante.fr,
- par téléphone : 0 800 009 110 (7 jours/7 de 06 h 00 – 22 h 00),
- auprès de votre médecin traitant.

A Plescop, la vaccination des personnes âgées de plus de 80 ans est estimée, fin août, à 90%.



Vente de miel de Plescop

Depuis maintenant plusieurs années, quelques apiculteurs bénévoles s'occupent avec beaucoup de soins, dans le respect de l'environnement, des ruches communales et assurent la récolte du miel.

Le produit de cette récolte sera proposé aux Plescopais par l'amicale des sapeurs-

pompiers de Plescop, moyennant une contribution de 8 € par pot de 500 g (1 pot maximum par foyer).

Les bénéfices seront répartis, à part égale, entre l'amicale des sapeurs-pompiers et le CCAS.

Ils contribueront au financement des actions initiées par ces deux organismes.

La vente aura lieu sur le marché hebdomadaire le vendredi 22 octobre, de 16 h 30 à 19 h, dans la limite des stocks disponibles.



Terrains de pétanque

A proximité de la chapelle Saint-Hamon, des terrains dédiés à la pétanque et à la boule bretonne ont été créés afin de permettre des moments de convivialité entre famille, amis ou voisins.

Le terrain de pétanque situé au lotissement du Couëdic a été également entièrement nettoyé. Une réflexion est en cours pour réhabiliter les autres terrains de pétanque dans les autres quartiers et villages de la commune.

Par ailleurs, la commission Démocratie, Vie des quartiers et Citoyenneté mène une réflexion pour l'aménagement de nouvelles aires de jeux dans la commune. Prochainement, une aire de pique nique et une aire de jeux de ballons seront créées à proximité du jeu de l'araignée. Encore un peu de patience avant que petits et grands puissent profiter de ces nouveaux aménagements !

Travaux Rue Sainte-Anne

Des travaux de réfection de réseau eau et assainissement auront lieu du 4 octobre au 8 novembre, sur la route de Sainte-Anne (à partir du rond-point vers Mériadec).

La route sera fermée à la circulation pendant les vacances de la Toussaint, entre le 25 octobre et le 8 novembre, de la rue des Korrigans à Prad Poull. Une déviation sera mise en place par les services départementaux.

Les Marcels à Plescop :

rendez-vous les 23 et 24 octobre !

La course des Marcels aura lieu le dimanche 24 octobre 2021 à 10 h au complexe sportif de Plescop. La course des P'tits Marcels aura lieu le samedi 23 octobre à partir de 16 h pour les 5-15 ans.

Les inscriptions se font en ligne sur le site www.klikego.com.

Dans le cadre du contexte sanitaire actuel, des consignes spécifiques sont à respecter :

- pass sanitaire obligatoire pour accéder au site,

- le pass sera demandé pour les bénévoles, les partenaires, les coureurs, les marcheurs, le public et les enfants de plus de 12 ans,
- des équipes de bénévoles procéderont à ces contrôles avant d'accéder sur le site,
- le port du masque sera obligatoire,
- pour les coureurs et les marcheurs, lors de l'épreuve, le port du masque ne sera pas exigé.

Pour cette 9ème édition, le respect de l'environnement sera une priorité. L'organisation fera le nécessaire pour diminuer et faire respecter le tri des déchets restants. Il n'y aura plus de dossier, pas de sac plastique remis, pas de flyers « partenaires ». Les masques seront des déchets triés.

Depuis 2013, 191 500 euros ont été reversés pour les malades et les familles touchés par les cancers masculins.

+ d'infos

www.lesmarcelsaplescop.fr

La médiathèque recherche des bénévoles !

Vous aimez lire, aider, conseiller et faire des rencontres ? Vous avez du temps libre ? L'équipe de la médiathèque recherche des bénévoles pour l'aider à la préparation des animations, l'accueil du public, l'enregistrement des prêts et autres missions.

Pendant quelques heures, vous pouvez apporter votre contribution à la vie de la médiathèque et échanger avec les lecteurs.

+ d'infos

Tél. 02 97 61 97 37

Mail : media@plescop.bzh

9^e édition | 23 Oct. 2021 | 16h
24 Oct. 2021 | 10h

Au profit de :

LES MARCELS PLESCOP & P'TITS MARCELS

2021

8 KM

RÉSERVÉ AUX HOMMES

COURIR MARCHER CONTRE LE CANCER

www.lesmarcelsaplescop.fr

Sponsors: Bretagne, Morbihan, Groupama, Fondation EDF, etc.

Projet d'aménagement d'un chemin de randonnée

La municipalité et le comité participatif des déplacements étudient la carte des cheminements doux et de randonnées de la commune : bourg, tours de bourg et secteurs en campagne. Le chemin de Kerhostin - Kerhube - Moulin du Duc actuellement désaffecté, présente un réel intérêt local et intercommunal. Des initiatives d'aménagement par des riverains sont déjà initiées et méritent d'être soutenues et développées.

Afin de mieux visualiser les parcours, les travaux à entreprendre et recueillir les avis des agriculteurs et des habitants, une randonnée découverte/construction du

projet est fixée **le samedi 30 octobre, à 9 h 30**, près des boîtes aux lettres de Kerhostin. En cas de mauvais temps, la randonnée pourra être reportée. Les échanges se poursuivront autour d'un verre de l'amitié. Prévoir les chaussures de marche ou bottes. Inscription conseillée auprès de l'accueil de la mairie, par mail à accueil@plescop.bzh, par téléphone au 02 97 44 43 44.



Transport : garez votre vélo en toute sécurité

Pour favoriser la mobilité durable, la municipalité, en collaboration avec Vannes Golfe du Morbihan Agglomération, a installé une consigne à vélo, rue des Marronniers.

Ce nouveau service gratuit offre un stationnement sécurisé pour les deux-roues à proximité de l'arrêt de bus "Plescop Centre".

Ce dispositif est en phase de test. Suivant son succès, il sera développé sur toutes les communes de l'agglomération.

Une ceinture noire pour Stéphane Streiff

Stéphane Streiff, sportif accompli, a adhéré en 2016 à l'association Karatédo Fudoshin. Après 5 saisons dans l'association, et après être devenu président de l'école de karaté do, Stéphane, soutenu par Fabrice Meignen, professeur, s'est présenté au passage de grade. En raison des conditions sanitaires difficiles et la fermeture du dojo, il a continué de pratiquer le karaté en extérieur. Le 5 juin, il a eu l'honneur d'obtenir sa ceinture noire, en étant évalué comme valide et non en handisport.

« Je vais maintenant me diriger vers un diplôme Instructeur Fédéral afin de transmettre ce que mon senseï m'a enseigné, et pourquoi pas dans 2 ans, le passage d'un deuxième grade. Au sein de notre école, nous envisageons de développer une section compétition» kata et combats» mais aussi de développer le karaté do féminin. »

Félicitations à lui pour sa persévérance.



Fabrice Meignen
et Stéphane Streiff

Etat civil

Ils sont arrivés

Lou DESPLANQUES
Charline GAY
Lyam HESPEEL
Mya HESPEEL
Gabriel AUTIN MARTINEZ
Louka LOREL MUSSARD
Elena OUALID TOUTAIN
Bianca LE PLOUZENNEC
Laurent QUÉNECHDU
Zélie RICHARD BARRIER

Ils nous ont quittés

Jacques BESCHU
Joséphine LE ROHO née LE BROCH
Eric CHERIAUX
Roger GAILLARD
Sophie GILBERT née DELORME
Robert LE DOUARIN
Gilbert LE GOFF
Anne LE MOUELLIC née BERTHE
Agnès LE QUINTREC
née LE BOULAIRE

Alphonsine NAYL née BRUZAC
Monique PILORGET
née PHILIPPON
Danilo RIDOLFO
Gilbert ROLLANDO
Ferdinand SÉVENO



Multi accueil

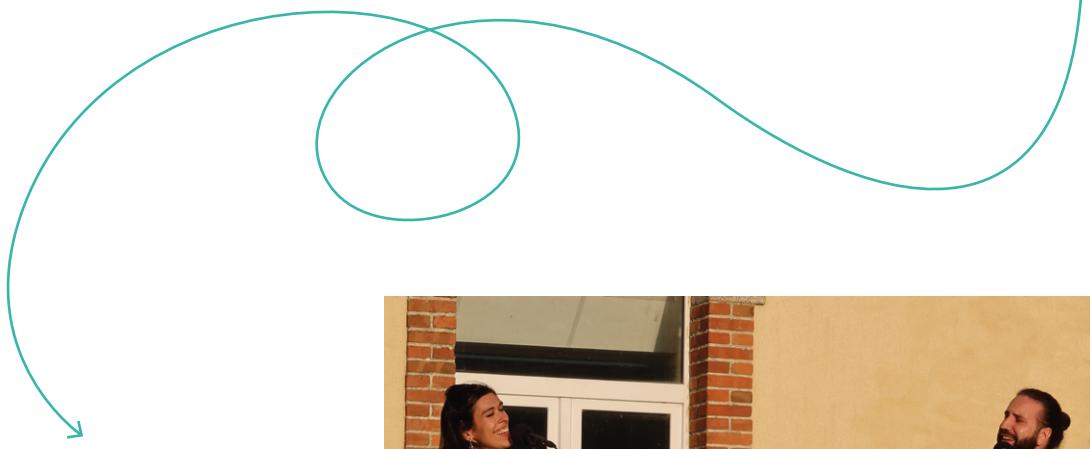
Pour cette rentrée, 25 familles sont accueillies au multi accueil.

Trois nouvelles personnes nous rejoignent dans l'équipe, Fabienne, Alexandra et Cathy. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux enfants et familles rejoignant les enfants accueillis. L'occasion pour chaque professionnelle d'accueillir et d'accompagner les émotions de ces tout-petits et de soutenir chacun pour ces premières séparations.

Cette année, nous poursuivons nos projets autour du jardin. Nous avons, d'ailleurs, failli accueillir deux nouveaux occupants, qui auraient fait le bonheur des enfants mais qui seront mieux dans leur maison !

Nous continuons nos ateliers d'éveil musical, d'éveil corporel, nos rencontres avec la médiathèque, notre atelier breton avec Danielle ainsi que notre espace de détente et de découverte sensorielle « Snoezelen ». Les projets ne manquent pas et fleurissent tout au long de l'année.

De quoi profiter de cette nouvelle année !



Les Transats

Rendez-vous culturel phare de l'été, la nouvelle édition des Transats à Plescop a battu son plein cet été ! Artistes locaux, jeunes talents et associations ont offert des moments riches en découverte avec de la danse, des concerts, des expositions, de l'Aïkido, des lectures de contes et une comédie musicale créée par l'accueil de loisirs les Ples'copains.

Vous avez un talent et vous souhaitez participer à la prochaine édition ?

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Jérôme Commun, adjoint à la culture et au patrimoine à jcommun@plescop.bzh.



Ecole Françoise Dolto

Les élèves ont retrouvé le chemin de l'école et leurs enseignants le 2 septembre dernier, équipe enseignante complétée par l'arrivée de Madame Combette, qui assurera la décharge de direction de Madame Magré. L'opération nationale « La Grande Lessive » sera le fil conducteur de cette première période. Cette exposition artistique éphémère, qui se tiendra le 14 octobre prochain, aura pour thème « Et si nous étions des oiseaux..... ».



École Sainte-Anne

Pour accueillir les nouvelles familles, l'équipe éducative de l'école Sainte Anne a organisé une pré-rentrée le lundi 30 août en soirée, un temps privilégié pour vivre sereinement leur arrivée dans l'établissement.

En cette rentrée, deux enseignants, Céline Pelletier et Stéphane Guillerme, sont arrivés pour accompagner les enfants dans leurs apprentissages.

En 2021-2022, la communauté éducative cheminera avec Sainte Anne en vue de préparer déjà les 400 ans des apparitions à Yvon Nicolazic. Les contes et légendes feront voyager les écoliers en littérature, en musique, en breton, en anglais... et l'ouverture internationale sera poursuivie.

En ce mois de septembre, pour promouvoir les activités sportives, les élèves s'initient à l'aviron et à la trottinette. En avant la glisse dans le Golfe et sur l'asphalte, avant de dévaler les pentes enneigées des Hautes-Pyrénées en janvier 2022 !



École René Guy Cadou

Les CM1 et CM2 ont rencontré Nicolas Vandenelsken, éco-aventurier, de l'association GreeNicoTour qui a pour but de sensibiliser grâce à l'activité physique sur la préservation de la planète et l'importance du sport pour la santé.

Nicolas a commencé un tour de France en courant pour la planète qui a débuté le 14 août 2021 à Vieux-Condé et se terminera le 11 décembre 2021 à Paris. Le mardi 14 septembre, Nicolas est donc arrivé à Plescop après sa course quotidienne de 36 km et a rencontré les élèves : ces derniers avaient préparé leurs questions et Nicolas leur a présenté sa frise de l'environnement. Il a insisté sur l'impact de l'homme sur la planète et le rôle que nous avons à jouer pour la préserver.

Les élèves ont particulièrement été surpris par le mode d'hébergement de cet aventurier « au jour le jour chez l'habitant » et ont été surpris par le nombre effarant de masques jetés que Nicolas peut ramasser lors de ses courses.



Accueil des nouveaux Pescopais

Le samedi 4 septembre, une quarantaine de Pescopais ont participé à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Le Maire et ses adjoints ont pu faire découvrir Pescop, ses services, les grands projets à venir et répondre aux questions des habitants. L'échange s'est poursuivi autour d'un verre de l'amitié. Chaque foyer a pu repartir avec un sac rempli de documents utiles, et en cadeau, un pot de miel issu des ruches communales.



Happy Culture

Les 10, 11 et 12 septembre, l'évènement Happy Culture a réuni près de 2 200 spectateurs autour d'une cinquantaine d'artistes (professionnels, associations, talents locaux). Ce weekend riche en animations, découvertes et rencontres, a rencontré un vif succès, et a eu un impact positif sur l'économie locale, les commerces, les bars et les restaurants.



Pierre Rabhi

Agriculteur, écrivain et penseur français, pionnier de l'agriculture écologique en France

"La nature offre à la fois ce qui nourrit le corps et le guérit, émerveille l'âme, le cœur et l'esprit."



Semaine de la mobilité

La municipalité a souhaité participer une deuxième fois cette année à la semaine dédiée à la mobilité, organisée par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Le vendredi 17 septembre, 2 ateliers dédiés au vélo étaient organisés : le marquage de vélo par l'agglomération, et un contrôle gratuit de vélo par Happy-Cyclette. Près de 40 personnes ont pu bénéficier de ces services.



Forum des associations

Le traditionnel forum des associations s'est déroulé le samedi 4 septembre, en présence d'une quarantaine d'associations sportives, culturelles, de loisirs et solidaires. Après une saison 2020 marquée par la crise sanitaire, toutes étaient ravies de pouvoir s'exposer et faire découvrir leurs activités. Plus de 1 400 personnes étaient au rendez-vous pour faire le plein d'informations.

Retour sur

les vacances d'été

Activité vélo de descente à travers les paysages du Pays Basque



"C'est trop bien l'accrobranche"
Zina des Ples'copains



Au séjour «Les Flibustiers», les Ples'copains ont relevé plusieurs défis dans un jeu spécial Koh Lanta !



Partie de beach volley sur le sable basque à Urrugne pour les ados !



Les jeunes de Sports et loisirs sont devenus des aventuriers à la forteresse de Largoët



Les jeunes de Sports et loisirs se sont essayés au surf pendant leur séjour «Les Pieds Dans l'Eau»



Police municipale



Le point avec
Jacqueline Guillotin,
 adjointe à la citoyenneté, la démocratie, la vie des quartiers et la communication

A l'écoute de la population, la police municipale assiste, oriente et agit au quotidien pour assurer à la fois des missions de sécurité publique et de police judiciaire sur l'ensemble de la commune. Sous l'autorité du Maire, la police municipale, se veut avant tout être une police de prévention et de proximité au plus près des Pescopais.

Ses missions ?

La police municipale a des missions plurielles, dont certaines parfois moins connues de la population :

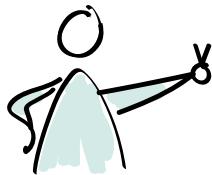
- Surveiller la voie publique et les sorties des écoles et du collège,
- Veiller au respect de la réglementation municipale, notamment sur le stationnement, au respect et à l'application du Code de la Route.
- Être vigilant à la tranquillité publique,
- Lutter contre les incivilités comme les dépôts sauvages ou encore prévenir la délinquance.

Pourquoi avoir voulu créer une police municipale à Pescop ?

Un réel besoin se faisait sentir au regard des diverses doléances des Pescopais. Pour y répondre, la municipalité a décidé en 2019 de créer le service de police municipale. Elle assure des missions de proximité auprès des habitants : faire face aux incivilités de tous genres, assurer une veille en partenariat avec la gendarmerie nationale sur la lutte contre la délinquance et lui faire remonter diverses informations, et mener des actions de sensibilisation notamment auprès des plus jeunes.

La police municipale est installée depuis 2 ans à Pescop, quelles évolutions avez-vous remarquées ?

A l'arrivée de Frédéric Guého, notre policier municipal, les priorités étaient les stationnements gênants, les voitures ventouses ainsi que la lutte contre les nuisances sonores. Depuis 2019, 37 voitures ont été enlevées et de nouvelles places de stationnement aux Jardins du Moustoir ont été créées. Egalement, en 2020, la signature d'une convention avec la police municipale de Grand Champ a été une opportunité pour mutualiser nos ressources techniques et humaines, pour une meilleure sécurité et efficacité de nos polices municipales. Cette coopération porte ses fruits et doit continuer de se renforcer.



2 questions à Frédéric Guého

Quelles sont les qualités d'un policier municipal ?

Les élus souhaitent une police municipale de proximité, présente aux côtés des Plescopais pour leur assurer une tranquillité : l'intégrité, l'écoute, l'impartialité sont des qualités indispensables au métier. La crise sanitaire, qui a marqué le fonctionnement de ce service, a aussi démontré la réactivité dont il faut faire preuve.

Quels sont les projets qui seront menés en 2021-2022 ?

Nous attachons une importance à la prévention routière. Je souhaite, en collaboration avec le Conseil Municipal des Jeunes et le service enfance jeunesse, créer une mascotte de la prévention routière. Un personnage créé par les enfants et pour les enfants, qui pourra être intégré sur nos supports de communication et être reconnu des enfants. Dans cette dynamique lancée sur la prévention routière, les élus et moi-même souhaitons pérenniser ces actions grâce à la collaboration des directeurs d'écoles.



**« L'intégrité,
l'écoute,
l'impartialité
sont des qualités
indispensables
au métier. »**

• EN DEUX ANS • L'ACTIVITÉ DE LA POLICE MUNICIPALE A PRÉSENTÉ

2 357 main-courantes rédigées

11 stagiaires accueillis afin de conforter leur choix de parcours professionnel dans la sécurité

4 outils mis à disposition : la caméra piéton et la bombe lacrymogène et 2 outils de contrôle, le cinémomètre (vitesse) et le sonomètre (son).

68 contrôles vitesse
ont été effectués depuis janvier 2021, grâce à l'acquisition du cinémomètre.

60 objets trouvés
restitués à leur propriétaire

196 interventions

pour stationnement abusif ou ventouse ayant amené 37 mises en fourrière + 2 destructions (véhicules épaves non identifiables)

12 caméras de vidéo-protection, dont seule la police municipale a l'habilitation pour visionner les fichiers.

**12 instructions
de dossiers**

pour la destruction de nids de frelons asiatiques, dont 8 pour des particuliers et 4 à la charge de la commune.



Le sonomètre >

SENSIBILISER LES JEUNES, UNE PRIORITÉ

Zoom sur la prévention en milieu scolaire



Spectacle de clowns

En mai dernier, les clowns de la Sécurité Routière, Rico et Fifi sont intervenus auprès des écoliers en CP de l'école René Guy Cadou et de l'école Sainte-Anne, réunissant 75 élèves.

Cette intervention, placée sous le signe de l'humour, a permis de délivrer des messages de sécurité routière : comment traverser sur un passage pour piétons, comment s'installer dans un car, les équipements du vélo, etc.

Les actions de prévention en milieu scolaire sont l'une des missions définies par la collectivité afin de sensibiliser dès le plus jeune âge au respect du code de la route. Pour initier les plus jeunes aux enjeux de la sécurité routière, de manière ludique et amusante, la police municipale met en place diverses actions pour tous les âges.

Pass Piétons

En juin, les CE2 de l'école Sainte-Anne et de l'école René Guy Cadou ont eu la joie de recevoir leur Pass Piéton, qui certifie l'acquisition des connaissances nécessaires pour se déplacer en toute sécurité. Quelques semaines auparavant, ils avaient passé un test de connaissance en classe, en présence de la police municipale pour faire prendre conscience du danger de la route et les responsabiliser sur l'acquisition de réflexes dans la rue.

Piste vélo d'éducation routière

Chaque année au centre de prévention routière de la gendarmerie de Vannes-Ménimur, les élèves de CM2 des écoles primaires vérifient leurs connaissances. Après avoir travaillé en classe les notions de sécurité (signalisation, dangers de la route) en classe, les enfants s'exercent pendant 30 minutes sur les pistes cyclables. La présence du policier municipal permet d'accompagner les enfants dans cet exercice.

Finale départementale des pistes vélos

Le mercredi 30 juin, Plescop a eu l'honneur d'accueillir la finale départementale des pistes vélos au complexe sportif. Cet événement est organisé chaque année dans le département, en collaboration avec la Prévention Routière. Elle fait suite aux cours d'éducation routière.

Près de 40 enfants issus des écoles primaires du Morbihan ont été sélectionnés pour concourir lors de cette finale départementale, dont 4 enfants plescopais. Deux épreuves ont permis aux enfants de se mesurer, une première théorique avec un test écrit sur les règles du Code de la route, et une seconde épreuve pratique à vélo, sur piste.

Sensibilisation au collège Anne Frank

Lors des changements de saisons, la police municipale se rend le matin à l'entrée du collège afin de vérifier si les collégiens disposent des équipements obligatoires de sécurité pour circuler à vélo. Un contrôle à la rentrée scolaire, et lors du changement d'heure d'hiver afin de rappeler aux adolescents l'obligation d'équipements sur leur vélo : avertisseur sonore, freins, feux, gilet rétro réfléchissant, catadioptres, etc.

• DES RÈGLES •

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

Chez soi ou sur l'espace public, il est important de faire preuve de civisme et de respecter quelques règles de la vie quotidienne pour le respect de tous.

Déjections canines

Les propriétaires de chien sont tenus de ramasser les déjections de leur animal afin d'éviter de les retrouver sur les trottoirs, dans les espaces verts, dans les aires de jeux pour enfants. Cela participe à la qualité de l'espace public. A Plescop, de nombreux distributeurs de sacs sont installés sur l'ensemble de la commune.

Bruits de voisinage

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.



Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : le lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Dépot sauvage

Toute accumulation d'ordures dans un endroit non prévu à cet effet est une décharge ou un dépôt sauvage.

A savoir :

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération dispose d'un service de collecte de porte à porte si vous ne pouvez pas vous déplacer en déchetterie. Cette collecte concerne les objets volumineux (literie, meubles démontés, gros électroménager), dans la limite de 1m³ par enlèvement.

+ d'infos

Service prévention et gestion des déchets au 02 97 68 33 81.

Chiens dangereux

Les chiens dangereux de 1ère et de 2ème catégorie (chiens d'attaque, de garde et de défense) doivent faire l'objet d'un permis de détention, délivré par la mairie.



Contacter la police municipale

Tél. : 02 30 06 15 08 - 06 31 40 47 20

Mail : policemunicipale@plescop.bzh

Mairie de Plescop, 2 Place Marianne, 56890 Plescop

Animaux errants

La divagation des animaux pose des problèmes de protection animale (animaux accidentés) et de potentiels problèmes de sécurité publique (accidents sur la voie publique, morsures...). L'état de divagation est considéré lorsque l'animal n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres.



Stationnement gênant

Tout stationnement, qui gêne la sécurité des autres usagers de la route est interdit : trottoir, piste cyclable, passage piéton, place handicapé, etc. Un stationnement sera considéré comme abusif si le véhicule reste immobile pendant plus de 7 jours.

La taille des haies

Toute plantation débordant sur le domaine public doit faire l'objet d'un élagage régulier de la part du particulier. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

Les amendes

Déjections canines : de 45 à 450 €

Divagation de chiens : de 25 à 75 €

Tapage nocturne : de 45 à 450 €

Tapage diurne : de 45 à 450 €

Décharge sauvage à l'aide d'un véhicule : de 1500 à 3000 € et saisie du véhicule possible

Stationnement gênant : de 17 à 375 € et mise en fourrière possible

Excès de vitesse : de 45 à 1500 €

VILLE SOLIDAIRE •

Repas des aînés

Soucieux de la santé de tous les participants et dans le respect des décisions gouvernementales, pour la deuxième année consécutive le traditionnel repas annuel ne pourra pas se tenir en novembre.

Pour autant, nos aînés ne seront pas oubliés, les membres du Conseil d'administration du CCAS ayant décidé d'offrir aux personnes de 72 ans et plus, en compensation, un coffret dégustation avant la fin de l'année.

Accompagnement des personnes en difficultés financières

Face au risque d'exclusion sociale des personnes en difficultés financières, Vannes Golfe du Morbihan Agglomération ainsi que plusieurs communes, dont Plescop, ont conclu une convention de partenariat pour la mise à disposition d'une conseillère en économie sociale et familiale (CESF) auprès des personnes qui en font la demande.

Cette CESF les aide à retrouver une autonomie et un équilibre de vie, leur apprend à gérer leur budget, à l'équilibrer et à prévoir les dépenses. Elle peut intervenir auprès des commissions de surendettement ou dans les cas de factures et de loyers impayés, afin d'obtenir des délais de paiement et un échéancier de remboursement.

Elle intervient **sur rendez-vous** au sein du CCAS, en complémentarité des autres travailleurs sociaux.

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Elle a été instaurée le 25 novembre 1999 par l'ONU en mémoire de militantes dominicaines assassinées sur les ordres du chef d'État. Comme la journée internationale des droits des femmes (8 mars), elle représente un temps fort de sensibilisation pour lequel l'ONG Soroptimist se mobilise.

Pourquoi cette journée ?

La violence contre les femmes est une violation des droits de l'Homme.

Elle résulte d'une discrimination à l'égard des femmes, tant dans le droit que dans les faits, ainsi que de la persistance d'inégalités entre hommes et femmes.

La violence contre les femmes est un problème mondial. Jusqu'à 70% des femmes en sont victimes. La journée internationale des droits des femmes et la journée internationale de lutte contre

les violences faites aux femmes sont des temps forts de sensibilisation et de mobilisation. À cette occasion, la mairie de Plescop sera illuminée en **orange du 25 novembre au 10 décembre**.

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Au travail, à la maison,
dans l'espace public,...

RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER

VIOLENCES FEMMES INFO
**APPElez LE
3919***

*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

STOP-VIOLENCE-FEMMES.GOUV.FR

#NeRienLaisserPasser



Vous avez besoin d'aide ?

Numéro d'urgence :
17 (police et gendarmerie)

Numéro d'écoute, d'information et d'orientation :
3919

C'est un numéro d'écoute nationale, anonyme et gratuit, destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés. Ce numéro permet d'assurer une écoute et une information, et, en fonction des demandes, effectue une orientation adaptée vers dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge. Le 3919 n'est pas un numéro d'appel d'urgence.

Signaler en ligne une violence conjugale, sexuelle ou sexiste sur www.service-public.fr/cmi

Centre communal d'action sociale

Pour toute inscription et renseignement
complémentaire : Centre Communal d'Action Sociale, 2 place Marianne, 56890 PLESkop
Tél. : **02 97 44 44 00**
Mail : accueilsocial@plescop.bzh

dans la VILLE

Nouvelles entreprises

Anne Millet

Naturopathie & Massages
Massage bien être et naturopathie



Anne Millet
naturopathie massages

J'ai choisi de m'installer à Plescop pour son dynamisme et sa variété de commerces et de services. Je propose un bilan personnalisé naturopathique (retrouver la vitalité et renforcer son système immunitaire naturellement, retrouver la forme grâce à une alimentation saine et variée, troubles du sommeil, douleurs et fatigues chroniques...). Je propose également des massages bien-être relaxants, détoxifiants et énergétiques.

2 rue de l'Eglise
06 58 87 43 98

annemillet.naturopathie@gmail.com
[Instagram : @naturellement_anne](https://www.instagram.com/@naturellement_anne)

Mademoiselle Breizh
Vente de crêpes, galettes et produits bretons



Mademoiselle Breizh est une jeune entreprise bretonne productrice de crêpes, galettes et autres produits fabriqués de façon artisanale. Nous sommes une équipe de 13 personnes polyvalentes. Eh oui, plier la crêpe, la galette, étiqueter, ensacher, produire le caramel, vendre les produits, communiquer... Cela demande du travail ! Nous proposons des produits sans conservateur issus d'ingrédients 100% français, pour un gage de qualité et une meilleure traçabilité.

2 rond point de Kermaria, zone des 3 Soleils

02 97 60 87 15 - mademoiselle-breizh56@gmail.com
www.mademoiselle-breizh.fr
[Instagram : @mademoisellebreizh](https://www.instagram.com/@mademoisellebreizh)

Co Clap

Accompagnement et formations



Co Clap est une agence d'accompagnement en gestion et de formation dédiée aux entrepreneurs. De la création à la gestion opérationnelle d'une société, nous garantissons un cadre juridique, social, financier, fiscal et commercial grâce à un interlocuteur unique et un savoir-faire terrain.

**4 rue Denis Papin,
zone de Tréhuinec,
02 52 84 02 05**
www.co-clap.com

Vins, Bulles et Millésimes
Caviste

Mes produits sont divers : vins, whiskies, rhums, spiritueux, bières, cidres et épicerie fine. Je propose également un service d'estimation et de rachat de cave.



2 Place de la Mairie
02 97 69 86 50
www.vins-bulles-et-millesimes.fr

Aquarius Investigation
Déetective privé



Aquarius Investigation est une agence de recherches privées, chargée de recueillir des informations et renseignements pour le compte d'un particulier ou d'une entreprise. Elle réalise des enquêtes et des recherches de personnes (héritiers, débiteurs ou salariés.)

3 Impasse Jacques Brel
06 45 88 15 2
www.aquariusenquete.pagesperso-orange.fr



Signature d'une convention financière pour la perception d'une subvention au titre de l'appel à projet pour un socle numérique

Un dossier de subvention a été déposé par la commune dans le cadre de l'appel à projets « pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » qui porte sur l'acquisition de matériels numériques et informatiques (tablettes, PC) et de logiciels scolaires spécifiques.

La commune a candidaté pour l'école publique élémentaire René Guy CADOU et, comme le permettait l'appel à projet, pour le compte de l'école privée catholique Sainte-Anne. En juin la commune s'est vue notifier l'attribution d'une subvention. Le conseil municipal a été sollicité pour délibérer sur la signature de la convention.

Pour information, le montant d'investissement pour l'école publique

est de 17 246 € TTC (matériel et logiciels). Le montant de subvention à percevoir est de 11 542 €.

Le montant d'investissement pour l'école privée est de 17 163 € TTC (matériel et logiciels). Le montant total de subvention à percevoir est de 11 542 €.

URBANISME Lotissement de Saint-Hamon Commercialisation des lots libres

Les commissions «Urbanisme, travaux, cadre de vie et mobilité», «Action sociale, solidarité, emploi et services publics» et «Finances, communication et vie économique», ont proposé de fixer le prix de vente des 8 lots libres du futur lotissement de Saint-Hamon à 190€ TTC par m². Une clause anti-spéculative a été intégrée dans les actes de vente.

Afin de sélectionner les candidats de manière objective, transparente et anonyme, une grille de cotation permet de donner une note à chaque demande. Les principaux critères sont : les familles primoaccédantes, lieu de résidence, lieu de travail, composition de la famille, écoles des enfants, participation à une association, le handicap, etc. Ces critères permettront aux candidats d'obtenir une note. Chaque dossier sera anonymisé et en cas d'égalité, un tirage au sort public par huissier sera effectué.



La Chapelle Saint Jean Baptiste, également nommée la chapelle Notre-Dame de Lézurgan est située au village de Bot En Touz, sur le site de Lézurgan. L'association les Amis de la Chapelle Lézurgan, avec pour président et vice-président les frères Alain et Roland Le Mouellic et une vingtaine de bénévoles, œuvrent avec passion depuis une quarantaine d'années pour sa conservation et pour partager son histoire.

Quelle est l'histoire de cette chapelle ?

Alain : Elle a été édifiée au XVème siècle, grâce au mécénat d'Yves de Pontsal, évêque de Vannes de 1444 à 1475. Elle est située à proximité de la résidence d'été des évêques de Vannes, le Manoir de Kérango, à Plescop. Elle aurait sans doute beaucoup de choses à nous raconter car à l'époque, du monde devait passer devant elle pour rejoindre Vannes.

Comment l'association s'est impliquée pour la conserver ?

Roland : c'était une chapelle délaissée, dégradée par les intempéries, couverte de lierres, sans vitraux, avec la toiture en piteux état, avec très peu d'ardoises. Les animaux y entraient pour se mettre à l'abri...Un arbre poussait même à l'intérieur !

Alain : en 1979, l'association a pu commencer à faire des travaux importants pendant plusieurs années, aidés par des bénévoles qui nous portaient mains fortes grâce à leurs savoir-faire. Ces personnes se sont rendues disponibles des weekends entiers, ont œuvré de leur bon vouloir, pour transformer cette chapelle en un site religieux comme il se doit.



Roland : tout l'intérieur a été refait... les joints, les vitraux sont aujourd'hui en parfait état. C'est une chapelle saine et propre. Elle est méconnaissable face à celle qu'elle était en 1978. Nous avions également entretenu ses abords. La pierre levée située à l'entrée du site, d'une hauteur de 3,50 m, a été déposée en 1984. À quelques pas, se trouve la fontaine avec la statue de Saint-Mamert, guérisseur des maux d'entrailles, restaurée en 1988. Cette année, avec l'aide de la municipalité, nous avons ajouté une table de pique nique pour favoriser la convivialité et permettre aux visiteurs, dont les personnes en situation de handicap, de profiter du site.

Rencontre avec..

Alain et Roland Le Mouelic

Les gardiens de la chapelle
Notre-Dame de Lézurgan

CHAPELLE DE LEZURGANT en PLESkop



«Cette chapelle est un chef-d'œuvre»

Alain Le Mouelic

Qu'est-ce qui rend la chapelle si unique ?

Alain : Sa charpente, sculptée en carène renversée de bateau, date de 1455 et est inscrite au titre des Monuments historiques depuis le 5 février 1951. Dès que les visiteurs entrent, ils ont la tête levée pour admirer la beauté et l'originalité de la chapelle.

Quand est-ce que les Plescopais peuvent venir la visiter ?

Roland : La chapelle est ouverte à chaque festivité religieuse, et de juin à septembre. À Noël, une crèche est installée et nous pouvons retrouver l'exposition de miniatures de chapelles et de monuments entièrement réalisée par mon frère.



Statue de Saint-Mamert



Sortir à PLESCOP

Octobre

Tout le mois Exposition de philatélie autour du thème du voyage

Exposition de chimères, par l'association Pot'Art dans le cadre du projet "Sauvage"

Dimanche 17 octobre

Vide greniers

Complexe sportif

Organisé par l'Amicale Laïque de Plescop

Les 23 et 24 octobre

Les Marçels

Évènement sportif et solidaire organisé par l'association "Courir, Marcher pour Donner".

Complexe sportif (ext.)

Championnat de tennis de table

Complexe sportif

Samedi 30 octobre Spectacle "Contes insolites de Bretagne"

17 h 30 - Médiathèque

Sur inscription media@plescop.bzh / 02 97 61 97 37. À partir de 6 ans.

Novembre

Mercredi 3 novembre Les ateliers de Camille

14 h 30 - Médiathèque

Sur inscription media@plescop.bzh / 02 97 61 97 37. À partir de 5 ans.

Jeudi 4 novembre Spectacle "Les Sons du palmier" par la Cie Graines d'Histoires

14h30 - Médiathèque

Sur inscription media@plescop.bzh / 02 97 61 97 37. À partir de 5 ans.

Samedi 6 novembre Spectacle "Paroles de Vian"

par Cie La Mouche Production

20 h - Médiathèque

Sur inscription media@plescop.bzh / 02 97 61 97 37. Tout public

Jeudi 11 novembre

Cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

11 h 30 - Place Marianne

Loto

Organisé par l'association de handball

Complexe sportif

Trophée Le Bourhis

Organisé par l'association de Savate Boxe Française

Complexe sportif

Dimanches 14, 21 et 28 novembre

Projections dans le cadre du Mois du Film Documentaire.



Le Mois du doc est un rendez-vous incontournable pour découvrir des films, échanger ses idées sur le monde et rencontrer les réalisateurs.

Décembre

Le 3 et 4 décembre

Weekend Téléthon

avec Fest Deiz et Fest Noz organisés par Petra Neue

Samedi 18 décembre

Spectacle de Noël "À l'abri des étoiles"



par l'Audacieuse Compagnie
16 h - Médiathèque

Sur inscription media@plescop.bzh / 02 97 61 97 37. À partir de 6 ans.

Janvier 2022

Vendredi 7 janvier Cérémonie des vœux à la population

Complexe sportif

Animations maintenues sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales. Pour chaque événement, un protocole sanitaire est mis en place pour assurer la sécurité de tous.

